

- 15 -

Discussions à partir d'articles parus dans un Cahier ORSTOM, série Sciences humaines :  
**MIGRATIONS RURALES ET CRÉATION DE NOUVEAUX MILIEUX SOCIAUX  
 EN AFRIQUE TROPICALE**  
**EXEMPLES SÉNÉGALAIS, IVOIRIENS, CAMEROUNAIS**

Le thème de cette séance a été proposé par les économistes de l'ORSTOM, estimant que cette série d'articles centrés sur un même thème mais relatant des expériences très diversifiées présentaient un grand intérêt et pouvaient servir de support à des discussions d'une portée plus générale.

Les deux premiers articles seulement ont été abordés : celui de M. TRINCAZ ("Transformations sociales dans les zones d'implantation rurale : les Serer dans les Terres Neuves du Sénégal oriental") et celui de M. DOZON ("Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération "riziculture irriguée" en Côte d'Ivoire").

LES SERER DANS LES TERRES NEUVES DU SENEGAL  
 ORIENTAL (UNE OPERATION APPAREMMENT REUSSIE)

Des différents thèmes de réflexions qui pouvaient être extraits de l'article de M. TRINCAZ, les participants en ont retenu essentiellement quatre :

*La confirmation de la thèse, soutenue notamment par le Professeur PELISSIER, ("L'intensif nourrit ... l'extensif rapporte").* Quittant sa zone d'origine, densément peuplée (100 hab./km<sup>2</sup>) et vouée de ce fait à la culture intensive, le migrant Serer installé dans les "terres neuves" du Sénégal oriental (5 hab./km<sup>2</sup>) adopte rapidement la culture extensive. Soucieux d'étendre son contrôle foncier sur des superficies importantes, il "débrousse" et met en culture des parcelles plus étendues que ne l'avait prévu au départ la Société chargée de l'aménagement des "terres neuves".

Les participants citent plusieurs exemples pris dans d'autres régions qui confirment ce passage rapide de l'intensif à l'extensif.

*Transformation ou adaptation par le paysan des objectifs du projet à ses propres intérêts* : passage de l'intensif à l'extensif alors que la Société des Terres Neuves souhaitait une intensification des cultures ; refus de l'ingérence de la STN dans la direction des affaires villageoises. Cette récupération du projet par le paysan est considérée par le Professeur SCUDDER comme un indice de réussite du projet (voir plus loin).

*Création d'emplois non agricoles (commerce et artisanat)* considérée par M. TRINCAZ comme l'indice d'un enracinement dans les "terres neuves". Le Professeur SCUDDER signale également ce fait comme la marque de la réussite d'une opération de développement.

*Distorsion entre l'importance réelle et l'importance idéologique de l'opération.*

En trois ans, moins de 2.000 migrants, au total, se sont installées sur les "terres neuves" : il n'y a pas de problèmes de terre et les relations avec les autochtones ont été bonnes, même si quelques frictions commencent à naître à ce propos entre autochtones éleveurs et allochtones paysans.

Il ne s'agissait, il est vrai, que d'une opération expérimentale destinée à amorcer un mouvement migratoire plus important, mais dans l'état actuel des choses, il est évident que les problèmes de surpeuplement du pays serer ne sont pas résolus pour autant.

Pourquoi, dans ces conditions, y a-t-il un tel "battage" autour de l'opération "terres neuves" ? Il faut y voir, estime M. TRINCAZ, le désir des pouvoirs publics de "montrer tout l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de la société serer et d'une façon plus générale à ceux de l'agriculture sénégalaise". Les exemples cités par les participants à l'appui de cette thèse montrent qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé :

- parler d'études écologiques pour protéger la forêt de Casamance permet d'occulter son exploitation sauvage ;
- parler des crédits accordés à l'artisanat ivoirien, même s'ils ne touchent qu'un groupe très restreint d'artisans, permet de montrer qu'on s'intéresse à l'artisanat...

#### LA SODERIZ : IMPASSES ET CONTRADICTIONS D'UNE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

La Société de Développement du Riz (SODERIZ), société d'Etat, a été créée en Côte d'Ivoire pour assurer l'autonomie rizicole (la Côte d'Ivoire importait en 1971 plus de 100.000 t. de riz par an).

La discussion porte essentiellement sur les

caractéristiques de cette Société et les raisons de son échec.

### 1. *Caractéristiques de la SODERIZ*

- il s'agit d'une société sectorielle qui s'occupe exclusivement du développement de la production de riz ;
- son but n'est pas d'améliorer la production "traditionnelle" de riz pluvial parfaitement intégré au système de cultures vivrières local, mais d'implanter du riz irrigué, ce qui suppose des investissements considérables et, pour le paysan, l'adoption de nouvelles techniques culturales et des modifications notoires de son système de cultures : il s'agit de créer un "riziculteur" au même titre que l'on a tenté de créer le "planteur".

Plusieurs remarques à ce sujet :

- La concurrence au sein d'un même pays entre différentes sociétés sectorielles, dont le paysan est un simple enjeu, ne peut être que préjudiciable au développement harmonieux d'une région : ces sociétés sont actuellement remplacées dans de nombreux pays africains (Sénégal, Côte d'Ivoire...) par des organismes régionaux de développement intégré.
- Ce choix de solutions techniques supprimant de gros investissements répond au désir des investisseurs étrangers qui mettent l'accent sur l'importance de l'aide accordée, mais récupèrent une partie des fonds par la vente de matériel.
- L'engouement des "développeurs" pour les produits importés n'est pas neutre non plus : la modification des habitudes alimentaires par le développement de produits nouveaux que l'on peut facilement se procurer sur le marché international du vivrier fait du nouveau consommateur un importateur potentiel. Si le développement de la consommation, en ville notamment, de pain et de riz importé (généralement moins chers que les produits locaux) permet de pallier les aléas de l'approvisionnement en mil, maïs, igname ... il répond également à cet objectif.

Les participants au séminaire sont frappés du peu d'intérêt suscité chez les développeurs par les produits locaux (mil, igname...). Le fait que les agronomes, directeurs de projets, connaissent mal ces produits ou estiment qu'ils ne se prêtent guère à des augmentations importantes de rendement, ne semble expliquer qu'en partie ce désintérêt.

## 2. Les raisons de l'échec.

- Méconnaissance du fonctionnement des sociétés locales : le désir louable de favoriser la petite production paysanne plutôt que de créer de vastes unités de production avec salariat agricole, était difficilement réalisable ; très vite se développera "un salariat masqué".

- La SODERIZ n'a pas eu les moyens de sa politique. (C'est sur ce point essentiellement que se développera la discussion) : lorsqu'il y a eu conflit entre la SODERIZ et les intérêts privés des commerçants dioula et libanais (et de certains membres de l'appareil étatique), l'Etat a pris, objectivement, position contre la Société d'Etat. Le doublement brutal du prix du riz décidé par le gouvernement, contre l'avis de la SODERIZ, a eu des répercussions considérables au niveau de la production et de la commercialisation et entraîné la faillite de la Société de Développement.

- Les autochtones, peu intéressés jusqu'ici par la culture intensive du riz (contrairement aux allochtones) en sont devenus des adeptes convaincus : les "obstacles socio-culturels" (risque d'impuissance pour l'homme pataugeant dans une rizière) ont été immédiatement levés. La production a considérablement augmenté, la vente plus encore puisque le paysan s'est dessaisi d'une part du riz destiné à l'auto-consommation : ainsi, dans une zone cacao-café, la vente du paddy est passée en un an (1973-1974 à 1974-1975) de 6.000 à 47.700 t.

- Les commerçants privés n'étant plus compétitifs se sont reconvertis en accaparant un boni de 10 F CFA par kg (différence entre le prix d'achat sur les lieux de la production et le prix du riz livré à l'usine). Ils ont inondé la SODERIZ de riz pluvial. Contrainte d'acheter le riz, la SODERIZ a eu des difficultés insurmontables de trésorerie d'autant qu'elle ne parvenait pas à revendre ses stocks énormes, les grossistes chargés de la distribution n'acceptant d'en écouler qu'une très faible quantité. La Société a fait faillite, les grossistes et les importateurs ont pu reprendre leurs activités comme par le passé. Ainsi il y a eu à la fois surproduction de riz et pénurie intérieure artificiellement créée par les circuits de distribution qui ont ainsi favorisé les importateurs.

Au cours de la discussion, différents intervenants mettent l'accent sur les points suivants :

- Le doublement brutal du prix d'un produit n'est pas exceptionnel (exemple du coprah à Tahiti).

- Les obstacles socio-culturels, auxquels les sociologues attacheraient souvent trop d'importance, sont utilisés par les sociétés paysannes au gré des circonstances. Ainsi,

lorsqu'en 1905 le colonisateur veut intensifier la culture du riz, les Baoulé posent des "obstacles socio-culturels" qui n'existaient pas auparavant ; il en est de même en 1918 lorsqu'on veut leur imposer un accroissement de la production d'ignames.

- L'analyse faite par M. DOZON de la SODERIZ permet de comprendre les contradictions et les impasses d'une Société de Développement, mais nous apprend tout autant sur la nature de l'Etat, le poids des groupes de pression et les conflits d'intérêt qui s'y développent.

On peut penser que dans l'esprit des autorités, la SODERIZ n'était que provisoire : son rôle était de favoriser l'accroissement de la production et non d'intervenir au niveau des structures de distribution, aux mains des intérêts privés qui finalement l'ont emporté.